

AUTOMOBILES
CITROËN

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 198 D

Le 9 Décembre 1971

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Il rappelle que les véhicules neufs, avant d'être livrés à la clientèle doivent faire l'objet d'une préparation à la route.

Dans les pages suivantes sont regroupées toutes les opérations qui doivent être effectuées **obligatoirement**.

VEHICULES

D

Tous Types

**PREPARATION DES
VEHICULES NEUFS**

T.S.V.P.

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN

CAPITAL 600 000 000 F - SIÈGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROËN - PARIS XV^e - R. C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE - Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578

<http://bk23.free.fr>

TRAVAUX A EXECUTER

I. CONTROLES SOUS CAPOT.

Vérifier :

- le niveau d'huile moteur ,
- le niveau d'huile TOTAL ATF 33 de la boîte de vitesses (D.BW et moteur tournant),
- le niveau d'huile TOTAL EXTREME PRESSION SAE 80 du carter de différentiel (pont) (D.BW),
- le niveau de la batterie,
- la présence de liquide LHM dans le réservoir,
- le niveau de lave-glace,
- le niveau et le dosage de l'anti-gel du circuit de refroidissement,
- le serrage des bornes de la batterie,
- l'enfichage des connexions,
- le serrage des colliers des tuyaux souples et du tirant de radiateur,
- le serrage de la nourrice de liquide de refroidissement (D - injection),
- le serrage de la fixation de l'alternateur,
- le serrage de la fixation du régulateur centrifuge (commande hydraulique des vitesses),
- le réglage et le fonctionnement de la tirette de starter,
- la tension des courroies,
- la présence de la roue de secours et de l'outillage,
- la présence des épingles des plaquettes de frein,
- le centrage, l'ouverture et le verrouillage du capot.

II. CONTROLES DANS LE VEHICULE (Mettre un jeu de housses).

Vérifier le fonctionnement :

- des glissières de sièges,
- du réglage en hauteur des sièges (option sauf « Pallas »),
- des commandes d'inclinaison des dossiers de sièges,
- du réglage des appui-tête (Option),
- du verrouillage des ceintures de sécurité et leur fixation,
- des lève-glace ,
- du frein de stationnement et son verrouillage,
- de la position jour-nuit du rétroviseur,
- de la serrure et de l'éclairage de la boîte à gants,
- de l'anti-vol (fonctions diverses).

a) Mettre le contact :

doivent s'allumer :

- le témoin de pression d'huile,
- le témoin de charge,
- le voyant central « STOP ».

b) Appuyer sur le bouton poussoir de la centrale d'alerte :

doivent s'allumer :

- le témoin de pression de circuit hydraulique,
- le témoin de température d'eau.

c) Mettre le moteur en marche :

Tous les voyants doivent s'éteindre.

Contrôler le fonctionnement :

- de l'indicateur de direction et les clignotants (répétiteur optique et sonore),
- de la commande d'avertisseur sonore et d'avertisseur optique,
- des commandes d'essuie-glace et de lave-glace,
- de l'éclairage du tableau de bord de la montre (la mettre à l'heure),
- du rhéostat d'éclairage du tableau de bord,
- du compte-tours,
- de l'éclairage du cendrier.
- de l'éclairage de la grille de sélection (D.BW).

- de l'éclairage de la commande de climatisation,
 - du ventilateur de climatisation,
 - de la commande du régulateur thermostatique de chauffage,
 - de la (des) commande (s) d'admission d'air,
 - de la commande de répartition d'air,
 - du témoin et de l'interrupteur de dégivrage de lunette arrière (option pour D Spécial - D Super et Break),
 - de l'allume-cigare et de son éclairage,
 - du poste de radio (Option) et du mélangeur le cas échéant,
 - de l'éclairage intérieur (interrupteur de tableau - interrupteur de porte),
 - des feux arrière,
 - des feux de position,
 - des feux de croisement,
 - des feux de route,
 - des projecteurs secondaires ou des projecteurs à iode,
 - des feux de stationnement droit et gauche,
 - des feux de recul (sauf D Spécial).
- d) **Mettre le véhicule en position haute :**
 Vérifier le niveau du liquide LHM.
 Arrêter le moteur.

III. CONTROLES DE L'EXTERIEUR.

Vérifier :

- le serrage des roues,
- la dimension et la pression de gonflage des cinq pneumatiques,
- le fonctionnement des serrures (portes et coffre),
- le fonctionnement des commandes d'ouverture et de condamnation des portes,
- le fonctionnement de la sécurité « Enfants » des portes arrière,
- le fonctionnement de l'éclairage du coffre,
- le fonctionnement de la commande dynamique des phares,
- le fonctionnement de la commande directionnelle des phares (Option).

Mettre dix litres d'essence pour essai.

IV. VEHICULES A COMMANDE HYDRAULIQUE DES VITESSES.

Avant livraison sur ces véhicules, il est indispensable d'effectuer les « Réglages de base ».

Rappel des réglages de base

	DS 21 (DX) DS 20 (DY) à carburateur	DS 21 (DX) à injection électronique
Garantie de débrayage	2 tours à la vis de réglage de fourchette	1 tour 1/4 à la vis de réglage de fourchette
Ralenti normal	650 ± 25 tr/mn	750 ± 25 tr/mn
Vitesse de démarrage	750 ± 25 tr/mn	850 ± 25 tr/mn
Ralenti accéléré	900 ± 25 tr/mn	925 ± 25 tr/mn

Remarque importante :

Ces réglages doivent être exécutés moteur chaud (température supérieure à 70° C) surtout avec moteur à injection électronique afin que la commande d'air additionnelle soit totalement hors-circuit.

NOTA : SUR LES VEHICULES A BOITE DE VITESSES BW : contrôler le ralenti :

- 825 ± 25 tr/mn pour véhicule à carburateur,
- 975 ± 25 tr/mn pour véhicule à injection.

V. CONTROLES SOUS LE VEHICULE.

Examiner le dessous de la caisse.
Vérifier le centrage et la fixation de l'échappement.
Vérifier l'étanchéité des raccords hydrauliques.
Vérifier le serrage des vis ou écrous.

VI. ESSAI SUR ROUTE.

Vérifier :

- le réglage du correcteur de réembrayage (véhicule à commande hydraulique des vitesses),
- le fonctionnement du compteur de vitesses du totalisateur et du journalier,
- le fonctionnement du thermomètre d'eau (Ambulance et véhicules Export),
- le fonctionnement des aérateurs droit et gauche,
- le fonctionnement du climatiseur (Option).
- le passage des vitesses, levier de sélection en position «D», «2», «1» et «R» (D.BW),
- véhicule à l'arrêt : le blocage de la transmission, levier de sélection en position «P» (D.BW).

Au retour d'essai :

Contrôler le dessous du véhicule.

VII. PREPARATION.

Dépoussiérage - lavage.

Poser :

- les enjoliveurs de roue,
- les tapis de sol.

Peindre les numéros ou poser les plaques minéralogiques.

VIII. LIVRAISON DU VEHICULE.

Présentation du véhicule.

Faire constater :

- le niveau d'huile moteur,
- le niveau d'huile de la boîte de vitesses (D.BW),
- le niveau d'huile du carter de différentiel (D.BW),
- le niveau du liquide de lave-glace,
- le niveau du liquide de refroidissement,
- le niveau du liquide du système hydraulique.

Faire constater :

- la présence des options (le cas échéant),
- la présence de la roue de secours et de l'outillage,

Remettre et expliquer :

- le guide d'entretien,
- la notice d'emploi,
- la brochure réseau.

Mise en main du véhicule.